

Ressources humaines

Tâches principales

Les tâches principales du service des ressources humaines sont :

- Le recrutement.
- La gestion administrative des ressources humaines.
- La gestion des conflits.
- L'organisation de la formation des collaborateurs.
- La gestion des salaires.
- La communication interne.
- La santé et la sécurité au travail.
- La collaboration avec tous les services pour toutes questions relatives au personnel communal.

Recrutement

Cette année a été particulièrement chargée en matière de recrutement. Les nombreux départs à la retraite, de même que l'ouverture du centre socioculturel en sont les raisons principales.

Au total, 1'038 dossiers ont été traités.

Nous avons reçu 178 offres spontanées pour des postes divers, 27 offres spontanées pour des places d'apprentissage, ainsi que 11 demandes écrites pour des stages divers. Toutes les candidatures font l'objet d'une réponse écrite.

Conformément au règlement du personnel, lorsqu'un emploi est à repourvoir, la Municipalité détermine les modalités de recrutement.

21 postes ont fait l'objet d'une publication élargie (presse ou autres canaux de recrutement) et 2 postes d'auxiliaires d'une publication limitée (site internet, piliers publics et à l'interne). Les places d'apprentissage sont, quant à elles, annoncées sur notre site internet, aux piliers publics, à l'interne, dans les classes de terminales et à l'office d'orientation professionnelle.

Poste	%	Nombre de candidatures
Adjoint du chef du service des bâtiments	100	26
Patrouilleur scolaire	Auxiliaire	2
Employé(e) de bibliothèque	50	53
Intendant pour le CSCE	100	64
Chef du service de la culture	100	39
Directrice APEMS + 2 éducatrices APEMS	60 85 75	Recrutement confié à un bureau spécialisé dans le domaine de la petite enfance
Secrétaire au service des finances	100	86
Educateur (trice) pour le centre de jeunes	80	56
Concierges (3 postes)	100 100 100	57
Responsable de ludothèque	50	12
Employé(e) de commerce au service des bâtiments et de l'urbanisme (2 postes)	100 100	51
Educatrice de la petite enfance pour les Mouflets	40	38
Employé(e) de commerce au contrôle des habitants	100	191
Patrouilleur scolaire	Auxiliaire	3
Chef d'équipe au service des travaux	100	14

Poste	%	Nombre de candidatures
Collaborateur technique au service des bâtiments	100	11
Secrétaire municipal	100	29
Ouvrier au service des travaux	100	90

SITUATION DU PERSONNEL

Effectif du personnel

L'état du personnel au 31 décembre 2012, exprimé en EPT (équivalent plein temps) figure sur le tableau ci-après, selon la classification comptable par nature et sans tenir compte des auxiliaires figurant dans un tableau séparé.

L'effectif du personnel au 31 décembre 2012 est de 129 personnes, dont 8 apprentis, soit 86,1937 EPT et de 31 auxiliaires.

Les accueillantes en milieu familial, au bénéfice d'un contrat de travail avec la commune, sont au nombre de 43 mais il n'en est pas tenu compte dans l'effectif.

Ne sont pas non plus pris en considération dans l'effectif, les auxiliaires d'été pour les services des bâtiments et des travaux, domaines et environnement, ainsi que l'archiviste intercommunale, sous contrat avec la Commune de Prilly, et qui exerce son activité à Ecublens à raison de 20 % (0,2 EPT).

Durant l'été 2012, nous avons engagé 25 auxiliaires pour le service des bâtiments et 9 auxiliaires pour le service des travaux.

Pour le déménagement des archives communales, ainsi que de la bibliothèque, nous avons également eu recours à 5 auxiliaires.

Les services des travaux et des bâtiments reçoivent régulièrement des stagiaires, dans le cadre de notre collaboration avec IPT (Intégration pour tous) et le CEFIL (Centre d'études et de formation intégrée du Léman).

Les services communaux accueillent aussi volontiers les jeunes pour des stages de découverte des différents métiers.

Nouveaux retraités

Parmi les nouveaux retraités en 2012, nous comptons Mme Liliane Isoz, cheffe d'office au contrôle des habitants (32 ans de service), Mme Hannelore Scheck, concierge au collège d'Epenex (32 ans de service), Mme Mireille Goy, secrétaire au service des bâtiments (12 ans de service), M. Daniel Caillet, concierge au collège du Croset (30 ans de service), M. Pierre Ponci, électricien (24 ans de service), M. Arnold Pasche concierge-électricien (19 ans de service).



Départ de M. Pierre Ponci et M. Daniel Caillet

Mouvements du personnel

Le taux de rotation pour 2012 est de 14.34 %.

Au cours de cet exercice, 12 départs ont été enregistrés, soit :

- Démissions 6
- Retraites 6

Ainsi que 25 arrivées (personnel fixe et auxiliaire).

La moyenne des années de service est de 7,8 ans.

Apprentis

La Municipalité attache une importance toute particulière à la formation et au fait d'offrir le plus possible de places d'apprentissage.

Depuis la rentrée d'août 2012, notre commune compte 8 apprentis, répartis comme suit :

- 1 apprentie de commerce, voie E 1^{ère} année
- 1 apprentie de commerce, voie E 2^e année
- 2 apprentis de commerce, voie B 3^e année
- 1 apprenti horticulteur-paysagiste, 1^{ère} année
- 1 apprenti horticulteur-paysagiste 2^e année
- 1 apprenti horticulteur-paysagiste, 3^e année
- 1 apprenti agent d'exploitation, 3^e année.

Fidèles collaborateurs

Les fidèles collaborateurs ont été félicités par la Municipalité lors de la traditionnelle réception qui a eu lieu le 10 décembre 2012.



De gauche à droite: M. Pierre Kaelin, Syndic, M. Rosario Luperto (10 ans), Mme Colette Divorne (10 ans), M. Carlos Morgado (10 ans) et Mme Rosa Natale (15 ans). Manque sur la photo : M. François Lyon (20 ans)

Santé et sécurité au travail

Le personnel communal bénéficie de différentes actions destinées à le maintenir en forme et en santé.

Nous proposons des cours de gym, d'aquagym, de yoga, de même que des massages assis.

Ces actions sont fort appréciées des collaborateurs.



Comme les années précédentes, nous avons offert le vaccin contre la grippe saisonnière. 21 collaborateurs ont profité de cette vaccination.

Formation continue

La Municipalité encourage le développement des performances et le professionnalisme au sein de son administration.

Les possibilités de formation continue, que nous offrons, sont particulièrement appréciées.

En 2012, nous avons principalement donné la priorité aux formations spécifiques « métiers ».

Les collaborateurs participent également à des séminaires, organisés à l'interne, destinés à améliorer la communication et à exploiter ses ressources personnelles.



Effectif du personnel**Etat du personnel fixe au 31 décembre 2012 exprimé en EPT (équivalent plein temps)**

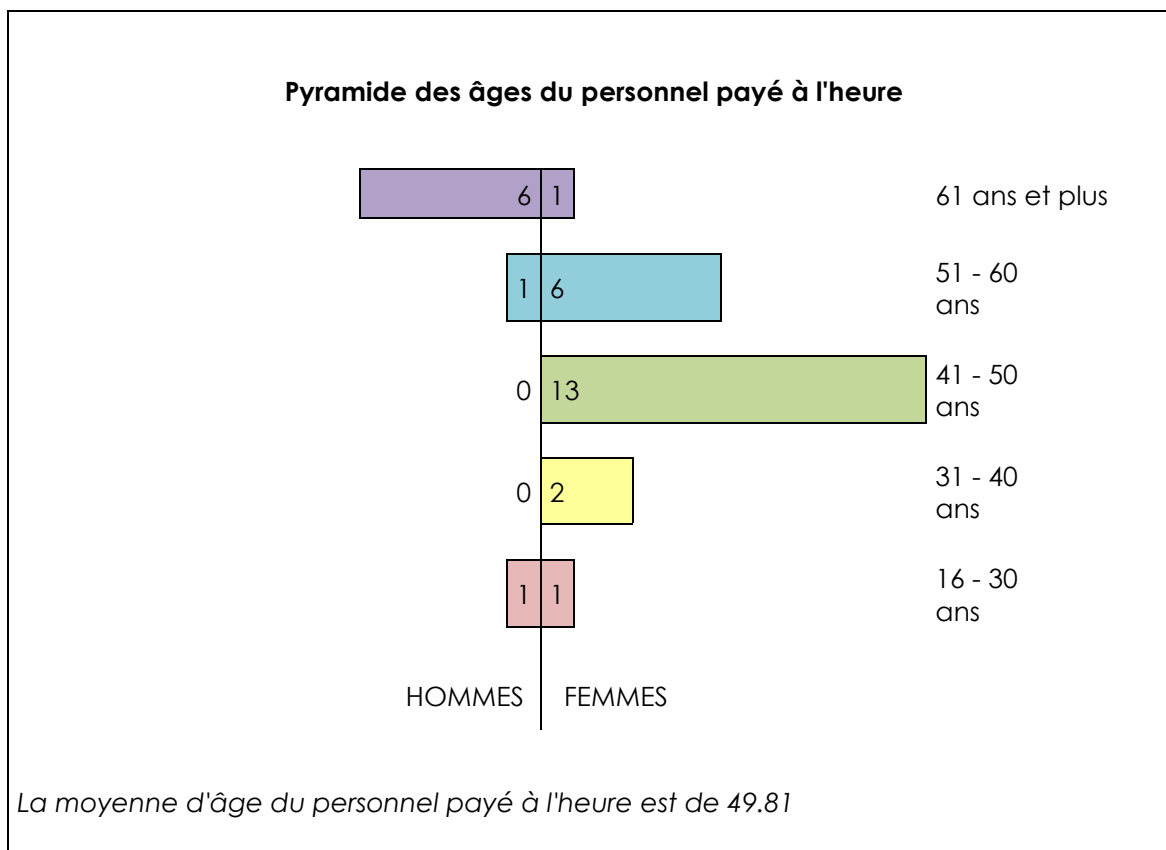
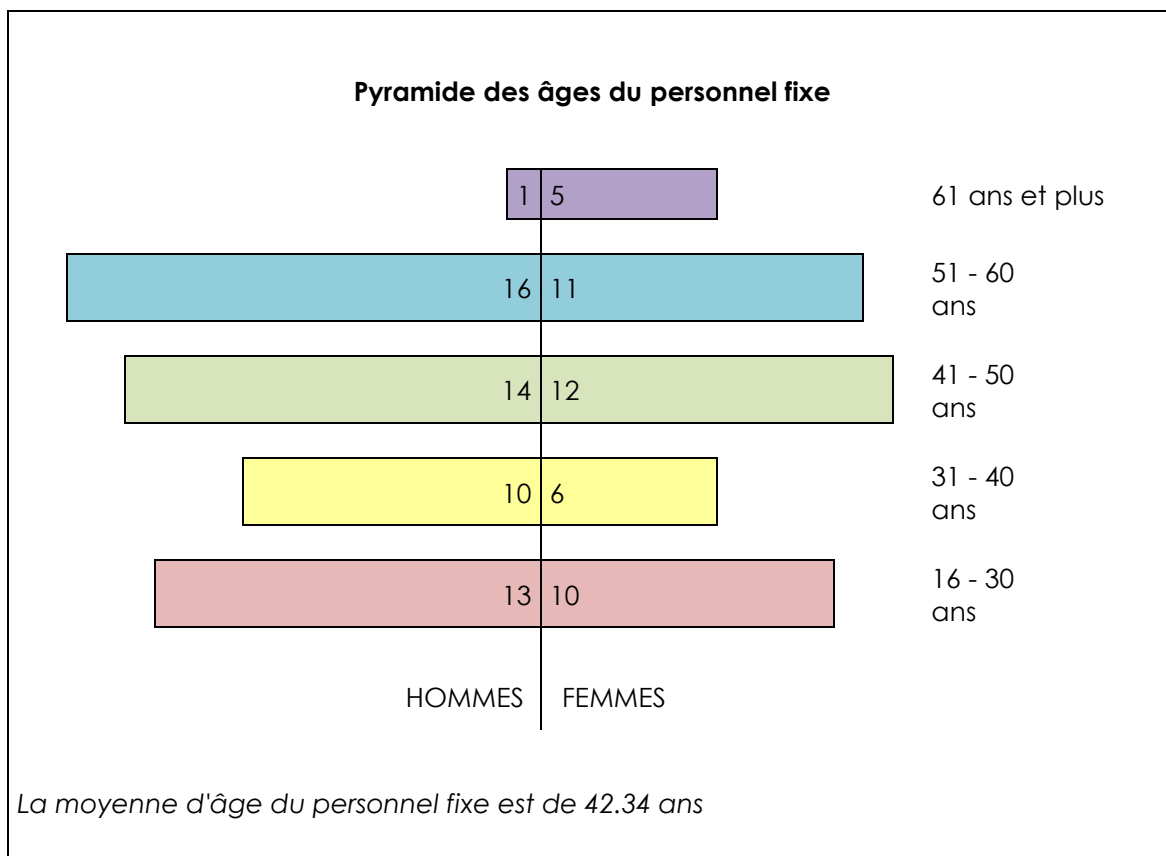
Section	Effectif selon décision d'organisation	Postes occupés	Nombre de personnes
110 – Secrétariat municipal	3.85	3.85	6
130 – Service des ressources humaines	2.50	2.50	3
131 – Apprentis	8.00	8.00	8
152 – Bibliothèque communale	1.80	1.80	3
153 – Culture	2.00	2.00	2
154 – Ludothèque	0.50	0.50	1
155 – Centre de jeunes	2.60	1.80	2
200 – Service des finances	5.00	5.00	5
300 – Bâtiments administration	4.00	4.00	4
351 – Bâtiments administratifs	0.25	0.25	1
352 – Salle de spectacles	0.25	0.25	Déjà compté dans la section 110
400 – Travaux administration	2.00	2.00	3
420 – Urbanisme	3.00	2.00	2
430 – Réseau routier	12.80	12.80	13
440 – Parcs et promenades	8.00	8.00	8
500 – Ecole administration	2.95	2.95	4
503 – Bâtiments scolaires	13.50	13.50	14
504 – Réfectoires scolaires	0.50	0.50	2
506 – APEMS	2.20	2.20	3
580 – Paroisse réformée	1.30	1.30	3
620 – Contrôle des habitants	3.50	3.50	4
700 – Sécurité sociale	3.10	3.10	4 dont une déjà au 110
713 – Halte-garderie les Mouflets	1.99	1.99	4
714 – Accueil familial de jour	0.60	0.60	1
Total	86.19	84.39	98

Deux personnes ont un double emploi

Effectif du personnel payé à l'heure

Section	Nombre de postes
110 – Administration générale	1
155 – Centre de jeunes	2
350 – Bâtiments locatifs	1
351 – Bâtiments administratifs	3
353 – Galerie du Pressoir	1
450 – Déchetterie	1
503 – Bâtiments scolaires	8
504 – Réfectoires scolaires	10
580 – Paroisses réformées	1
610 – Patrouilleurs scolaires	8
	36 postes
<i>5 personnes ont un double emploi donc ceci représente 31 auxiliaires</i>	

Pyramide des âges



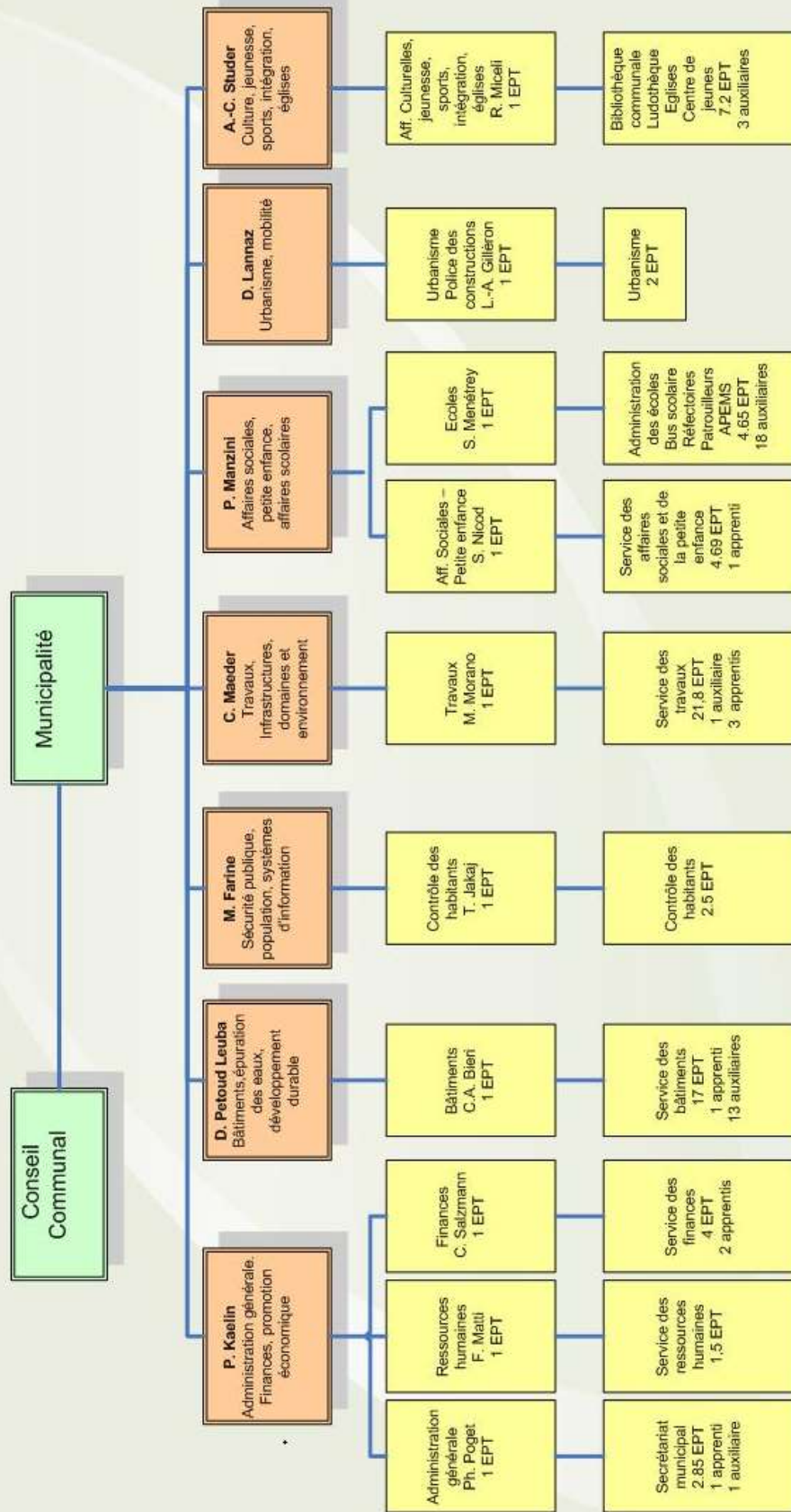
Echelle des traitements de base du personnel communal au 1^{er} janvier 2012
Indice 104

CLASSE	Minimum 12 mois	Minimum 13 mois	Minimum mensuel	Maximum 12 mois	Maximum 13 mois	Maximum mensuel	Amplitude	Augm. annuelle maximale	Augm. mensuelle
1	42'210	45'728	3'518	52'763	57'160	4'397	10'553	528	44
2	44'321	48'014	3'693	55'401	60'018	4'617	11'080	554	46
3	46'537	50'415	3'878	59'101	64'026	4'925	12'564	628	52
4	48'771	52'835	4'064	61'939	67'101	5'162	13'168	658	55
5	51'111	55'370	4'259	65'934	71'429	5'495	14'823	741	62
6	53'462	57'917	4'455	68'966	74'713	5'747	15'504	775	65
7	55'921	60'581	4'660	72'698	78'756	6'058	16'777	839	70
8	58'270	63'126	4'856	75'751	82'064	6'313	17'481	874	73
9	60'717	65'777	5'060	79'540	86'168	6'628	18'823	941	78
10	63'145	68'407	5'262	82'721	89'614	6'893	19'576	979	82
11	65'671	71'144	5'473	86'685	93'909	7'224	21'014	1'051	88
12	68'166	73'847	5'681	89'980	97'478	7'498	21'814	1'091	91
13	70'756	76'652	5'896	94'105	101'947	7'842	23'349	1'167	97
14	73'304	79'413	6'109	97'494	105'619	8'125	24'190	1'210	101
15	75'943	82'272	6'329	101'763	110'243	8'480	25'820	1'291	108
16	78'525	85'069	6'544	105'224	113'993	8'769	26'699	1'068	89
17	81'195	87'961	6'766	109'613	118'747	9'134	28'418	1'137	95
18	83'793	90'776	6'983	113'121	122'548	9'427	29'328	1'173	98
19	86'474	93'680	7'206	116'740	126'468	9'728	30'266	1'211	101
20	89'068	96'490	7'422	120'242	130'262	10'020	31'174	1'247	104
21	91'740	99'385	7'645	124'767	135'164	10'397	33'027	1'321	110
22	94'309	102'168	7'859	128'260	138'948	10'688	33'951	1'358	113
23	96'950	105'029	8'079	131'852	142'840	10'988	34'902	1'396	116
24	99'471	107'760	8'289	135'280	146'553	11'273	35'809	1'432	119
25	102'057	110'562	8'505	139'818	151'470	11'652	37'761	1'510	126
26	104'506	113'215	8'709	143'173	155'104	11'931	38'667	1'547	129
27	107'014	115'932	8'918	146'609	158'826	12'217	39'595	1'584	132
28	109'369	118'483	9'114	149'835	162'321	12'486	40'466	1'619	135
29	110'463	119'668	9'205	151'334	163'945	12'611	40'871	1'635	136
30	111'567	120'864	9'297	152'846	165'583	12'737	41'279	1'651	138

Classes 1 à 15 = 20 annuités
Classes 16 à 30 = 25 annuités

COMMUNE D'ECUBLENS – ORGANIGRAMME GENERAL
AU 31 décembre 2012

86.19 EPT (98 personnes dont 8 apprentis)
36.00 postes d'auxiliaires (31 personnes)



31.12.2012/fm

